La Reine de Croix et ses demoiselles d'honneur

Au centre : Mlle Jeanne Verstraete, *reine de Croix* ayant, à sa droite, Mlle Elisabeth Hespel et, à sa gauche, Mlle Lucienne Ottevaere, *ses demoiselles d'honneur*

Dans une de ses dernières réunions, l'actif comité des Fêtes du Haut St-Pierre et de la Croix-Blanche, a procédé à l'élection de la reine de Croix et de ses deux demoiselles d'honneur en vue des grandes fêtes organisées pour le dimanche 7 juin.

Mlle Jeanne Verstraete, 17 ans, habitant, 102, rue Courbet, élue reine, aura l'honneur de représenter toute la population. Ce privilège est tombé entre bonnes mains, car Mlle Verstraete, outre sa grâce et le prestige de sa beauté, possède à un haut degré l'estime de tout son entourage. Le 7 juin prochain, la « reine de Croix » sera entourée de ses deux demoiselles d'honneur, Mlles Elisabeth Hespel, 16 ans, habitant 59, rue Anatole-France, et Lucienne Ottevaere, 18 ans, habitant rue Courbet.

PREMIERE COMMUNION. Bijouterie Delaplace, 17 Grande-Rue, Roubaix. 32492

Une arrestation pour ivresse et bris de clôture

Dans la soirée de samedi, vers 20 h., la police a mis en état d'arrestation Marie Baudelet, 31 ans, journalière, demeurant rue du Fontenoy, 92, pour ivresse et bris de clôture au préjudice des époux Cardon, cabaretiers, rue du Fontenoy, 87.

Au cours de l'enquête ouverte par M. André, commissaire de police du 1er arrondissement, il a été établi que Marie Baudelet s'était livrée à des gestes répréhensibles.

Cette femme sera mise à la disposition de M. le Procureur de la République sous l'inculpation d'ivresse, bris de clôture et outrage public à la pudeur.

Le tenancier de l'estaminet, M. Marcel Cardon, a fait l'objet d'un rapport pour avoir donné à boire à Marie Baudelet et avoir laissé danser dans son établissement.

Un neurasthénique se pend

Dimanche, vers 19 h., on a découvert dans le grenier de son habitation, le corps de M. Clovis Deguffroy, âgé de 31 ans, teinturier, domicilié 90, rue Montgolfier, lequel s'était donné la mort en se pendant. M. Deguffroy souffrait depuis de longues années de neurasthénie et l'on suppose que c'est au cours d'une crise qu'il a accompli son acte funeste.

Il avait d'ailleurs, laissé une lettre à sa mère, avec qui il habite, et dans laquelle il lui disait son intention de mourir.

M. le docteur Leplat a visité le cadavre et M. André, commissaire de police de permanence, a procédé aux constatations d'usage.

LES BONS VINS... J. FOURLINNIE, 38, rue de Lannoy, Roubaix (Tél. 29.62). 32893

Vol d'un vélo

M. Hector Philippo, marchand de légumes, demeurant rue de Lille, 185, qui avait laissé son vélo samedi à 20 h., à la porte du café du Parc, boulevard de Paris, a constaté à sa sortie, qu'un malfaiteur le lui avait enlevé.

Plainte a été déposée à M. André, commissaire de police de permanence.

AVANT FERMETURE, LIQUIDATION du 4 au 9 mai : Laine en pelotes et en écheveaux à des prix de solde. **Filature du Fontenoy, 6,** rue Fosse-aux-Chênes, Rx.

RADIO-CLUB DU NORD DE LA FRANCE. — Ce soir, à 19 h. 30, au siège social, 55, rue du Maréchal-Foch, cours de préparation militaire et instruction technique par M. Bruet : Lecture au sonc.

CHORAL NADAUD (Société Nationale). — Ce soir lundi, à 20 h., au siège, répétition générale par M. Duysburgh, des œuvres du cinquantenaire.

MELOMANES ROUBAISIENS. — Ce soir lundi, à 19 h. 30, répétition générale.

CROIX

LA FÊTE ARTISTIQUE DE L'HARMONIE MUTUELLE

Dimanche à 16 h., dans le parc de l'Hôtel de Ville, l'excellente Harmonie Mutuelle de Croix a offert à ses membres honoraires et bienfaiteurs, ainsi qu'aux familles de ses sociétaires, un concert artistique. Une grande affluence avait répondu à l'appel des organisateurs. Au premier rang nous avons remarqué : MM. Demarcq, président d'honneur ; Maes, président actif ; Manaut, président de la Fédération des sociétés musicales du Nord et du Pas-de-Calais ; Roupain, président de la Musique Municipale ; Absel, délégué du Comité des fêtes de Knocke-sur-Mer ; Seigneur, maire de Croix, etc.

Après un « Allegro » brillamment enlevé, l'Harmonie Mutuelle exécuta « l'hèdre », la célèbre ouverture de J. Massenet, dans laquelle se fit valoir M. Gaston Leveugle, clarinettiste. Dans le « Boléro » pour clarinettes de Blémant, il nous a été donné d'apprécier l'homogénéité et la virtuosité des dix clarinettistes qui l'ont exécuté. Le flûtiste, M. H. Lagache nous a charmé dans la « Tourterelle », de Moussard. Après « La mort du Cid », de Janin-Jaubert, l'exécution de « Sylvia », ballet de Léo Delibes, « Tannhauser » de Wagner, a mis en valeur le talent de MM. J. Gheysen, trombone ; Marius Hairion, trompette, et tout particulièrement M. Ch. Fruleux, sous-chef et basse solo.

Entre deux morceaux du programme, M. L. Manaut remit à M. Gustave Segers l'étoile fédérale, à MM. Henri Vernack, Désiré Seynaeve, Fernand Spriet, Joseph Debuisson, Emile Fournier et Frédéric Vanhamme, la médaille d'honneur. M. Th. Collet reçut une médaille pour ses 25 années dans la société et M. Julien Legrand, un diplôme pour 20 années de présence.

A la fin du concert, une coupe de champagne fut offerte par la municipalité.

Au siège, M. Maes, président, remercia la société de sa belle exécution et M. Absel apporte le salut du Comité des fêtes de Knocke-sur-Mer et invita officiellement l'Harmonie Mutuelle à venir visiter cette ville le jour de la Fête des Fabricants.

L'enquête sur l'accident de la rue de la Gare

Dans la journée de dimanche s'est poursuivie l'enquête sur l'accident survenu mardi dernier, rue de la Gare, et au cours duquel l'auto de M. Georges Leroy renversa M. Paul Ménières, 74 ans, qui succomba par la suite à ses blessures.

La voiture automobile mise en fourrière, a été visitée hier matin par M. Blamant, expert requis par M. Hénaut, juge d'instruction. M. Bicheyre, commissaire de police, assistait à cette visite.

M. Balmant fit mettre la voiture en marche, afin de constater le bon fonctionnement des freins. Le rapport de l'expertise a été envoyé au Tribunal de Lille.

AU GROUPE DES FAMILLES NOMBREUSES. — En vue de préparer la Fête des Mères, le Comité se réunira mardi 5 mai, à 20 h. 30, au Café Beaussire, Grand'-Place.

FOREST

LA JOURNÉE DE L'ENFANT

(Voir notre photogravure en 1re page.)

La fête de l'enfance qui, avec le mois de mai, reparaît chaque année depuis quatre ans, dans la petite commune de Forest, est aussi, pourrait-on dire, la fête des fleurs. Tous ces jeunes visages souriants que l'on vit au cours de cette journée étaient comme autant de ces jolies fleurs pleines de fraîcheur et de vie qui apportent autour d'elles, la gaîté et le bonheur.

Le soleil quitta quelque temps son air boudeur, pour faire briller dans toute la beauté les merveilles de bon goût qui entouraient et rendaient les jeunes bambins plus séduisants encore.

La cérémonie religieuse

Comme il convenait, en cette journée de l'enfance, un premier hommage devait être rendu à Celui qui montra si bien son amour pour les petits en prononçant ces divines paroles. «Laissez venir à moi les petits enfants». C'est pourquoi, une messe à laquelle assistaient de nombreux paroissiens, fut célébrée à 9 h. 30 en l'église paroissiale par M. l'abbé Parmentier, curé. Au cours du Saint Office, le R.P. Fennel des Frères Prêcheurs, prononça un sermon de circonstance dans lequel il parla de l'éducation de l'enfant. A ce propos, il rappela que le 9 mai 1931 sera célébré le centenaire de la liberté de l'enseignement. Après avoir montré l'action courageuse des Lacordaire et Montalembert, le prédicateur encouragea les catholiques à travailler pour maintenir cette liberté si chèrement acquise. Il fut ensuite la formule de consécration au Christ-Roi.

La chorale paroissiale, par ses chants, et la fanfare Saint-Corneille, d'Hem, relevèrent encore l'éclat de la cérémonie religieuse.

Dans le chœur avaient pris place les enfants des écoles, qui, à la fin de la messe reçurent la bénédiction de M. le Curé.

Le cortège des enfants

Le temps qui avait été jusque là pluvieux et morne, s'éclaira soudain d'un rayon de soleil, au moment où les petites filles et les petits garçon sortant de l'école, se groupaient dans la rue. Dans leurs yeux pleins de vie on lisait une grande joie. Au passage du cortège mené par la Fanfare Saint-Corneille d'Hem, qui fit entendre ses accents vibrants, la grand'route qui en fut le théâtre, était remplie d'une vive animation.

De nombreuses personnes s'étaient placées sur le seuil de leur porte pour voir passer ce cortège enfantin. On admira surtout les costumes multicolores pleins de fraîcheur et la diversité des sujets. Précédant le groupe, on voyait... tout en fleurs, la reproduction fidèle de l'insigne des Amicales catholiques et le riche fanion de l'Ecole Saint-Georges. De gentils petits pages suivaient puis venaient les enfants costumés. Nou voudrions tous les citer mais ils étaient tellement nombreux que nous nous bornerons à signaler les groupes figurant Costes et Bellonte, les mariés en miniature, les petites paysannes avec leur panier à légumes, et Méphisto, etc... A l'issue du cortège qui se termina vers 12 h., les membres du Comité burent le vin d'honneur dans une salle de l'école Sainte-Marie.

La foire aux plaisirs

L'après-midi, la joie et l'animation débordèrent à l'école Sainte-Marie où étaient concentrées toutes sortes d'attractions. Chacun se donna à cœur joie à tous ces plaisirs sains. Le comptoir de vente qui contenait des objets de toutes sortes : jouets pour enfants... objets utiles, travaux de broderie, etc., fut visité constamment au cours de cette journée.

En résumé, cette quatrième journée de l'Enfance obtint tout le succès qu'elle méritait. Les dévouements de MM. Potel, directeur d'école, créateur de la fête ; Pollet, Pélerin, Delporte, Delannoy et de MM. les abbés Maquelier et Tabouelle, furent bien récompensés.

WATTRELOS

Une auto tamponne une motocyclette

Dimanche matin, vers 9 h., à l'angle de la rue de la Poste et de la rue Jean-Jaurès, une auto venant de la direction du cimetière et débouchant rue Jean-Jaurès, a tamponné un motocycliste, M. Daniel Vanhellen, demeurant rue Delerue, cité Saint-Gobain, à Wasquehal. L'homme et la moto furent projetés sur le trottoir de gauche. L'automobiliste descendit de voiture et transporta aussitôt le motocycliste qui était blessé légèrement à la tête et à la jambe, dans une pharmacie voisine, où on lui donna des soins. Le brigadier Brunin a ouvert une enquête.

Tourcoing

Aujourd'hui, lundi 4 mai :

Hôtel de Ville : Bureaux ouverts au public de 9 à 12 h. et de 14 à 17 h.

Caisse d'Epargne : de 9 h. 30 à 11 h. 30.

Etablissement Municipal de Bains : de 9 à 11 h. 30 et de 14 h. à 18 h. 30.

Bibliothèque Communale : de 9 à 12 h. et de 14 à 16 h.

Marché : de 8 à 13 h.

ASSEMBLEE DU GROUPE DES MUTILÉS

Le Groupe des Mutilés de Tourcoing et ses cantons s'est réuni en assemblée dimanche, à 10 h., dans la salle du Gymnase, rue de Gand.

Autour de M. Emile Bovar, président d'honneur, on notait MM. Pierre Delcroix, président ; Brassart, adjoint au maire ; Georges Droulin et Jérôme, vice-présidents et les membres de la Commission.

M. Bovar remercia les personnalités présentes, notamment M. Brassart, adjoint, dont on a pu apprécier la sollicitude près de la Municipalité. M. Bovar, qui vient d'être nommé président d'honneur, déclare qu'il donnera encore tout son dévouement pour le Groupe des Mutilés.

« Tout Tourcoing, dit-il, participe maintenant à notre œuvre. Restez indépendants et unis dans l'avenir ».

M. Bovar fait l'éloge de M. Pierre Delcroix, qui lui succède dans les fonctions de président actif et qui continuera à mener le groupe dans la bonne voie. M. Bovar est chaleureusement applaudi, ainsi que M. Pierre Delcroix, qui à son tour rappelle les services rendus par M. Bovar, notamment pour la Maison du Mutilé. M. Bovar, ajoute-t-il, a fait la force du groupe et nous devons lui exprimer toute notre gratitude.

M. Pierre Delcroix salue M. Jérôme, le nouveau vice-président, qui est aussi membres du Comité départemental des Mutilés et secrétaire général des Pupilles de la Nation. En terminant, M. Pierre Delcroix déclare que le groupe travaillera toujours pour la défense des droits des mutilés.

Un vivat est chanté en l'honneur de MM. Bovar, Delcroix et Brassart. M. Brassart donne aux mutilés l'assurance de son dévouement.

Lecture est faite des rapports moral et financier, qui sont approuvés. M. Henri Boenders, secrétaire, souligne les changements opérés dans la Commission et félicite MM. Bovar, Delcroix et Jérôme. Il mentionne le succès du récent gala des Mutilés et annonce que la fête enfantine aura lieu le 7 juin, au Théâtre Municipal. L'effectif du groupe est maintenant de 991 membres, contre 973 l'an dernier. M. Boenders donne des indications sur le barème des amputés et le taux d'indemnité aux tuberculeux. Toutes explications peuvent être demandées au siège, à M. Decryt. M. Boenders invite les adhérents à assister, le 17 mai, à l'inauguration du monument aux morts.

La réunion s'est clôturée à 11 h. 30, après le renouvellement partiel de la Commission et le tirage d'une intéressante tombola.

ACHATS pièces d'argent, dentiers, bijoux or, diamants très cher. Choix plus import' région véritables Carillons Westminster **A. Vandepianche,** 33, rue Haze. Tg. 22721

ADMISSION AU SALON

Nous apprenons avec plaisir que notre concitoyen, M. Paul Claeyssens, ferronnier d'art, vient d'être admis pour la quatrième fois au Salon des Artistes français, avec une pièce remarquable d'audace et d'exécution « L'Aigle », complètement en fer forgé à la main.

Les succès de notre concitoyen, élève de M. Clamagirand, professeur de moulage, et de l'Ecole des Beaux-Arts, ne se comptent plus et nous avons maintes fois annoncé les médailles et distinctions qui sont venues récompenser son talent et ses mérites.

Son admission au Salon est une nouvelle consécration de la valeur artistique de M. P. Claeyssens, à qui nous adressons nos félicitations, ainsi qu'à ses maîtres.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ANCIENS COMBATTANTS BELGES

La section de Tourcoing de la Fédération nationale des anciens combattants belges a tenu dimanche à 10 h., salle des fêtes des Hospices, une assemblée générale spéciale, que présidait M. Georges Aerts, vice-président fédéral de la F.N.C.

A ses côtés avaient pris place M. Ducrot, président de la section de Tourcoing, et tous les membres de la Commission.

Après avoir été présenté en termes particulièrement élogieux, le distingué orateur déclara que le but essentiel de la réunion était « de mettre en garde tous les anciens combattants belges, veuves de guerre, ascendants, affiliés ou non, contre les agissements de certains groupements qui se sont donné la mission de jeter le trouble et la division parmi les Belges ».

Après avoir indiqué « tout le danger qu'il y aurait à suivre ces groupements dans la voie néfaste qu'ils se sont tracée, » M. G. Aerts rappelle que la Fédération nationale des combattants belges entend ne pas faire de politique mais, au contraire, travailler à maintenir l'unité nationale.

Il retrace l'œuvre de la F. N. C. à l'égard des anciens combattants, les buts que la Fédération s'est fixée, ceux qu'elle a atteint et tout ce qui reste encore à accomplir.

Le Comité ne chôme pas et chaque jour il poursuit inlassablement ses démarches pour l'obtention de tout ce qui est nécessaire à la vie et aux intérêts des anciens combattants belges. Il remercie en passant le « Journal de Roubaix » pour l'appui constant apporté aux anciens combattants belges, puis il déclare :

« Nous voulons la Belgique une et indivisible et nous vous mettons en garde contre ceux qui ne cherchent qu'à semer partout le dissentiment et la haine. Faites votre devoir en travaillant dans votre sphère à maintenir le bel esprit de notre Fédération et n'oubliez jamais que vous êtes les hôtes de la France et qu'à ce titre, vous devez rester dignes de cette hospitalité si cordiale, si sympathique, qui fait que Français et Belges ressentent les uns pour les autres, la plus vive et la plus profonde amitié. »

Cette belle péroraison est acclamée par l'assistance et M. Ducrot, se faisant l'interprète de tous, assure que les anciens combattants belges de Tourcoing resteront toujours de bons Belges, aimant leur Patrie et aussi leur pays d'adoption : la France.

Il rappelle ensuite les diverses manifestations auxquelles prendra part la section et invite tous les membres à y assister en grand nombre.

Dimanche 10 mai. — *Cortège de Jeanne d'Arc*, rassemblement à 11 h. 45, 178, rue de Paris.

Samedi 16 mai. — Manifestation de l'Alliance franco-belge, au cimetière militaire belge. Réunion au cimetière à 14 h. 45.

Dimanche 17 mai. — Inauguration du monument aux morts de Tourcoing. Les détails paraîtront dans la presse en temps utile.

Une société de boules « La Sainte-Barbe » qui s'en va

Frappée par l'expropriation, la bouloire de la rue Sainte-Barbe, installée chez M. Omez, va être démolie et avec sa disparition, la société de boules « La Sainte-Barbe » meurt.

Toutefois, le Comité de ce beau groupement n'a pas voulu qu'avec lui, tout disparaît et, par un geste élégant, il a décidé de confier son drapeau à une société amie «Les Francs-Bouleurs de la rue Magenta». Cette cérémonie eut lieu dimanche, à 17 h.

« Les Francs-Bouleurs de la rue Magenta », ayant à leur tête l'Harmonie du Point-Central et accompagnés d'une délégation de la société «La Boule d'Argent», se présentèrent au siège de la Sainte-Barbe.

M. Prot, président de la Sainte-Barbe, remit le précieux emblème, puis, musique en tête, tous se rendirent au siège de la rue Magenta où eut lieu une chaleureuse réception.

Là, M. Prot rappela en termes simples et émus, le passé de sa belle société et, confiant le drapeau au président des « Francs-Bouleurs de la rue Magenta », il l'invita à conserver précieusement l'emblème d'une société qui n'a jamais failli à sa noble tâche et dont tous peuvent être fiers.

Un vin d'honneur fut ensuite servi pour mieux sceller les liens qui désormais, unissent les deux sociétés.

Peugeot Bugatti Panhard Hotchkiss
AGENCE
Ets André MATHON
162, Rue de Lille, 162
TOURCOING
(Tél. 23.26)

LUNDI 4, MARDI 5 et MERCREDI 6 MAI
aurront lieu les dernières
DÉMONSTRATIONS de LESSIVAGE
AVEC
MÉPHISTO LESSIVEUR HYDRO-PNEUMATIQUE
SALLE du GRAND CAFÉ
2, Rue de l'Hôtel-de-Ville, 2
— *TOURCOING* —
Cet étonnant petit appareil trouve, dans la région, un succès sans cesse grandissant. Ménagères, qui ne vous êtes pas décidées encore à vous rendre compte de son merveilleux travail, ne tardez plus à venir le voir, en apportant quelques pièces à laver.
ENTRÉE LIBRE
PRIÈRE D'ARRIVER A TEMPS
Chaque démonstration ne dure qu'une demi-heure. 1re séance à 15 h., 2e séance à 17 heures 30.
Prix de l'appareil pour achat aux démonstrations : 170 fr. et 130 fr.

MARCQ-EN-BARŒUL

Une belle journée de fête chrétienne du travail à Marcq-Bourg

On sait que l'organisation syndicale chrétienne est à l'ordre du jour. Partout les travailleurs catholiques comprennent la nécessité de se grouper et d'unifier la foule vers leur idéal.

C'est pour cela que le groupe de Marcq-Bourg des Syndicats libres avait organisé cette fête du travail qui fut hier dimanche une excellente journée de propagande.

Le matin, au milieu d'une nombreuse assistance, la grand'messe fut célébrée en l'église Saint-Vincent par M. l'abbé Picavet, enfant de la paroisse.

A l'Evangile, M. l'abbé Carry, professeur au Collège de Marcq, monta en chaire pour traiter avec compétence la grande question d'actualité « L'Eglise et la question sociale ».

« Le libéralisme et le marxisme, dit-il, ont été incapables de résoudre la question sociale parce qu'ils ont méconnu la nature humaine.

» A la domination des puissances d'argent, le marxisme n'a proposé comme remède qu'une autre domination, celle du prolétariat. L'encyclique « Rerum Novarum » a donc été une libération pour toutes les classes sociales. Le spiritualisme chrétien est seul capable de maintenir au milieu du conflit des forces les notions de droit et de justice. »

Ce magnifique sermon s'est terminé par un vibrant encouragement adressé aux syndicalistes qui, s'ils ne sont pas encore la majorité, ont du moins pour eux la force incomparable que constitue une doctrine sûre et conquérante.

La séance de l'après-midi

La séance de l'après-midi réunissait à 16 h. 30, dans la grande salle du patronage de la rue Raymond Derain, un très grand nombre de syndiqués et de sympathisants qui, accompagnés de leurs familles, avaient répondu à l'invitation cordiale du Comité organisateur.

En ouvrant la séance, M. Marcel Duthoit, le dévoué militant des Syndicats libres de Marcq-Bourg, a un mot de bienvenue pour tous.

M. l'abbé Chantry, doyen, prend ensuite la parole pour féliciter sans réserve la section de Marcq-Bourg d'avoir organisé cette grande et belle journée et il engage les sympathisants à se faire inscrire sans tarder à la section des Syndicats libres de Marcq-Bourg.

En remplacement de M. Charlemagne Broutin, empêché par une grande réunion à Dunkerque, M. Edouard Catel, secrétaire de l'Union des Syndicats libres de Lille expose la nécessité d'une organisation chrétienne du travail. Il développe à ce sujet la doctrine et le programme de la Confédération française des travailleurs chrétiens, s'inspirant de la doctrine sociale chrétienne définie dans l'Encyclique « Rerum Novarum ».

« Les Syndicats libres, dit-il, propagent dans la classe ouvrière les saines méthodes préconisées par le Pape Léon XIII. Les travailleurs le comprennent et c'est là la raison du succès grandissant des organisations chrétiennes. D'ailleurs, leur influence se manifeste partout et les hommes loyaux qui ne partagent pas leurs idées, rendent hommage à ce mouvement ouvrier qui, depuis des années, s'emploie positivement et efficacement à organiser les travailleurs. L'orateur apporte ici le témoignage significatif de M. Albert Thomas, directeur du Bureau International du Travail ».

M. Catel termine en affirmant sa foi dans l'avenir du Syndicalisme chrétien, qui apportera à la classe ouvrière le salut et au monde du travail la paix sociale nécessaire à chacun.

Après quelques chansons intéressantes de M. Pol Pierret, cette belle journée de propagande du travail chrétien se termina par le joli drame de J. Richer : « Le Brassard », magnifiquement interprété par un groupe de syndiqués.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

CHAMBRE DEPARTEMENTALE D'AGRICULTURE. — La liste des électeurs à la Chambre départementale d'Agriculture est déposée à partir de ce jour au Secrétariat de la Mairie et sera communiquée à tout requérant. Les demandes en inscription ou en radiation devront être formées jusqu'au 2 juin inclusivement.

CONSULTATION DES NOURRISSONS au local habituel, jeudi 7 mai, à 14 h.

HALLUIN

La fête nationale de Jeanne d'Arc à Notre-Dame des Fièvres

A la suite des avis donnés hier dimanche, par M. l'abbé Dondeyne, capitaine de réserve, chevalier de la Légion d'honneur, curé de la paroisse Notre-Dame des Fièvres, au Colbras (Halluin), le président de la société d'anciens militaires « Les Anciens Frères d'Armes » nous communique la note suivante :

« Dimanche 10 mai, fête nationale de Jeanne d'Arc, les sociétaires habitant la paroisse N.-D. des Fièvres sont priés d'assister à la grand'messe solennelle en l'honneur de Jeanne d'Arc et un panégyrique de la sainte sera prononcé par le R.P. Petit, S.J.

« Ils rejoindront ensuite en groupe la société, pour prendre place dans le cortège patriotique qui se déroulera dans les rues d'Halluin. »

Un acte de probité

Un cantonnier, M. Martial Wastyn, demeurant au Mont d'Halluin, a trouvé samedi, chemin de Neuville, une enveloppe renfermant une certaine somme. M. Wastyn s'est empressé d'aller déposer sa trouvaille au commissariat de police. Suivant les indications portées sur l'enveloppe, on a des raisons de croire qu'il s'agit de la paie d'un ouvrier.

LES PREMIERES COMMUNIONS A SAINT-HILAIRE. — En la paroisse Saint-Hilaire s'est déroulée hier diman he la touchante cérémonie des premières communions solennelles. Cent soixante-quatorze enfants y ont été admis, dont quarante-un garçons et quatre-vingt-treize filles.

Le mauvais temps qui n'a cessé de sévir durant toute la matinée n'a pas permis la procession habituelle des communiants. Ceux-ci se sont donc rendus directement à l'église où, à 9 h. 30, a eu lieu la messe solennelle de communion.

Les parents, pour la plupart, ont accompagné les enfants à la Sainte Table.

Avant et après la communion, M. Pierre Sabbagh, doyen, qui occupait la Sainte-Table, a prononcé une allocution.

A 9 h. 45 a eu lieu la grand'messe qui fut dite par M. l'abbé Tellier, vicaire. Le sermon a été donné par M. le Doyen.

Les vêpres solennelles ont été chantées à 14 h., en présence d'une très nombreuse assistance. Au cours de l'office a eu lieu la renouvellement de promesses du baptême, puis la consécration à la Sainte Vierge. Le sermon de circonstance a été donné par M. l'abbé Sabbagh. L'office s'est terminé par le chant du salut.

A LA CAISSE D'EPARGNE. — Séance du 3 mai 1931. — 51 versements, dont 3 nouveaux, pour 67 179 fr. — 72 remboursements, dont 3 soldés, pour 42 014 fr. 35. Administrateurs de service, MM. Alfred Beylemans et le docteur Charles Delen.

RONCO

A LA CAISSE D'EPARGNE. — Séance du 5 mai 1931. — 33 versements, pour 12 645 francs, 1 remboursement, pour 2 000 fr. Administrateur de service, M. Georges Manes.

LINSELLES

LES PREMIERES COMMUNIONS. — Hier dimanche a été célébrée à Linselles la cérémonie des premières communions solennelles. Cent deux enfants y ont pris part, dont quarante-neuf garçons et cinquante-trois filles.

La messe de communion a eu lieu à 7 h. et bon nombre de parents ont accompagné les enfants à la Sainte-Table. Au cours de la cérémonie, M. l'abbé Tack, curé de la paroisse, dans une délicate allocution, a prodigué de sages conseils aux jeunes communiants.

Les enfants ont plus tard assisté à la grand'messe, célébrée à 10 h. 15.

Les vêpres ont eu lieu à 15 h., en présence d'une très nombreuse assistance. Au cours de l'office a eu lieu la Rénovation des Vœux du Baptême, ainsi que la Consécration à la Sainte-Vierge. La cérémonie s'est clôturée par le salut du Saint-Sacrement.

BONDUES

ETAT-CIVIL. — Naissance. — Adrienne Dupleuvrin, à la Plaine.

Décès. — P. Bonnier, Vrétzovck, 67 ans, rue des Ravennes.

BOUSBECQUE

VERIFICATION DES POIDS ET MESURES le vendredi 8 mai, courant, à la Mairie, salle du rez-de-chaussée, de 8 à 12 h. et de 14 à 16 h.

CONSULTATION DES NOURRISSONS salle du premier étage de la Mairie, le mercredi 6 mai (lettres A à G inclus), et le vendredi 8 mai (lettres H et suivantes), à 15 h.

ETAT-CIVIL. — Naissance. — Geneviève Vandenbussche, à Comines.

Mariages. — Charles Noyer, mécanicien, et Lea Dailliau, ménagère. — Louis Depauw, mécanicien à Schaerbeek (B.), et Juliette Pacelle, sans profession.

Décès. — Yvo Pabbonne Brunet, 32 ans, rue des Processions, 1.

COMINES

Funérailles de M. Alfred Lesaffre ancien conseiller municipal

Samedi, à 10 h., ont eu lieu en l'église de Sainte-Marguerite, les funérailles de M. Alfred Lesaffre-Vermès, ancien conseiller municipal et ancien administrateur de la Distillerie agricole.

Les coins du poêle étaient tenus par MM. Meurillon, maire de Comines et conseiller général ; Béhague, adjoint au maire ; Montagne et Goeman, conseillers municipaux ; Cuvelier, président du Syndicat agricole et Henri Cardon, président de la Caisse rurale.

On remarquait dans l'assistance des délégations du Syndicat agricole et de la Société des Familles nombreuses.

Après la cérémonie religieuse, au cimetière, M. Meurillon fit ressortir les brillantes qualités du défunt, son unité de vie et l'invariabilité de conviction.

CARNET DU JOUR

NECROLOGIE

Nous apprenons la mort, survenue en son domicile, 4, rue de la Chambre-des-Comptes, à Lille, de M. le docteur Léon Petit.

Né à Lys-lez-Lannoy, le docteur Léon Petit était âgé de 48 ans.

Lauréat de la Faculté de Lille, il exerça d'abord à Hellemmes. Mobilisé au début de la guerre, il fut médecin de bataillon et obtint la Croix de guerre avec plusieurs citations.

Après l'armistice, il s'installa à Lille, où il rendit de grands services.

Le docteur Léon Petit était membre de la Société des médecins de Paris, officier de l'Instruction publique et délégué cantonal.

NOUVELLES RELIGIEUSES

ROUBAIX

La fête annuelle des pèlerins de Lourdes du Train Jaune

Suivant une pieuse coutume, les pèlerins de Lourdes du Train Jaune ont donné dimanche, à 17 h., dans le cadre majestueux de l'église Saint-Martin, leur fête annuelle. Le vaste sanctuaire était bondé d'une foule ardente qui entonna avec la ferveur habituelle l'immortel « Ave Maria », ainsi que les autres chants de Lourdes.

Car il est une prière qui résume toute cette piété, tout ce que contient la cité miraculeuse, c'est, dit le R.P. Mullard, qui prononçait le sermon, l'« Ave Maria », le salut à la Vierge. Puis, le prédicateur parla de l'attrait de Lourdes. On vient y chercher la guérison, on vient y trouver la foi. Est-ce à dire que tous ceux qui reviennent non guéris, ont perdu leur temps ? Non point, car ceux-là ont trouvé la guérison de l'âme, ils ont reçu la grâce de la résignation. La Vierge ne guérit pas que les maux physiques ; elle apporte aussi le réconfort, elle guérit les blessures du cœur, elle soulage les misères morales. Le R. P. Mullard termina en faisant un appel en faveur des pauvres qui voudraient accomplir ce pèlerinage.

Puis se déroula la procession au milieu des chants et des prières.

Les premières communions solennelles — A l'Eglise Saint-Jean-Baptiste. — Les catéchismes préparatoires de la première communion solennelle ont été clôturés dimanche au milieu d'un grand concours de population recueillie dans la paroisse de St-Jean-Baptiste.

72 garçons et 53 filles à la messe de 7 h. ont reçu pour la première fois le Saint-Table avec une ardente piété. A l'issue de la messe, M. le Curé a adressé aux enfants un paternel allocution.

A la grand'messe, au cours de laquelle ont défilé la procession, la foule des fidèles n'était pas moins grande.

Aux vêpres solennelles, a été jouée la Pérégrination des Vieux du Baptême.

Aujourd'hui lundi, les communiants assistent, à 7 h., à une messe d'actions de grâces.

Mardi, les enfants recevront la Confirmation, à 10 h., en l'Eglise Saint-Liévin.

LILLE

Une manifestation en l'honneur de M. Louis Carpentier

Pour commémorer le cinquantenaire de la vie artistique de M. L. Carpentier, une réception avait été organisée hier, à 10 h., à la Mairie de Lille.

En l'absence de M. Salengro, ce furent MM. Coulon, adjoint, entouré des membres du Conseil municipal et des dirigeants du Comité du cinquantenaire, MM. Désiré Danel, président, Achille Lefebvre, qui reçurent le jubilaire.

La plupart des sociétés chorales ou musicales de la Ville avaient tenu à rendre hommage à celui qui durant toute sa vie se consacra à la musique avec art et passion.

M. Danel, après avoir remercié la Municipalité de l'accueil bienveillant qu'elle témoigne à M. Carpentier et à ses amis, a retracé quelques épisodes de la vie active de l'artiste. Puis il souligna combien de nombreux amis de l'art musical avaient puisé dans son enseignement pour y trouver de quoi élever leurs pensées, leurs cœurs et leurs âmes. En terminant, M. Danel fit appel aux assistants pour qu'ils viennent nombreux le dimanche 10 mai, à l'Hippodrome, participer à la matinée artistique.

M. Coulon fit sourcéle et célébre les qualités de l'artiste.

Avant de clore son discours, l'orateur donna l'accolade à M. Carpentier au nom de la Municipalité, montrant ainsi combien la ville de Lille honore et estime l'homme qu'elle accueillait.

Un vin d'honneur fut ensuite servi et l'on se sépara sur un vivat diamant chanté en l'honneur de M. Carpentier.

Une messe à Saint-Maurice, à l'occasion du centenaire de l'enseignement libre

Le centenaire de l'enseignement libre a été commémoré au cours de la messe qui fut célébrée hier dimanche, à midi, à l'église Saint-Maurice de Lille.

Le cardinal Liénart, qui devait présider cette cérémonie, se trouva indisposé au dernier moment et se fit représenter par Mgr Jaussoone, évêque auxiliaire de Lille.

Dans le chœur avaient pris place Mgr Deseamps ; M. le vicaire général Delannoy ; M. le chanoine Thône, supérieur du Collège de Marcq et dans l'assistance nombreuse, on remarquait les représentants du corps professoral de l'Université Catholique, de l'Ecole libre Saint-Joseph, de l'Ecole Jeanne d'Arc, qu'accompagnaient quelques élèves.

A l'Evangile, M. le chanoine Thône parla de l'époque malheureuse où la jeunesse flétrie par les ravages qu'avaient exercés sur elle vingt années de monopole d'Etat en matière scolaire, se dissolvait. C'est alors que Montalembert, Lacordaire et Dupanloup s'insurgèrent contre cet état de choses et prirent l'initiative d'ouvrir sans autorisation une école gratuite, où la religion serait enseignée. L'élan était donné qui conduisit par la suite à la liberté de l'enseignement.

Aujourd'hui où cette liberté est menacée, où l'enseignement libre est ligoté par des lois injustes, il importe de nous ressaisir et de faire valoir nos droits imprescriptibles.

FOIRE DE BORDEAUX
16 Juin - 1er Juillet

La bénédiction du drapeau des « Francs-Tireurs », à Leers

La société « Les Francs-Tireurs » (Photo J. de Rx.)

Le nouveau drapeau de la Société de tir à l'arc *Les Francs-Tireurs*, de Leers, a été béni solennellement, hier dimanche, au cours de la messe de 10 heures.

Cet emblème national, confectionné par une personne de la commune, est de toute beauté. D'un côté, le nom de la Société y est inscrit avec l'année de la bénédiction ; de l'autre, le martyre de saint Sébastien, patron de la Société, avec, de chaque côté, deux archers lançant leur flèche sur le saint. Au-dessous, la date de la fondation de la Société : 1853.

A 9 h. 30, les sociétaires se sont réunis à leur siège, au café Tjantèle-Decoq, rue Michelet, et, en groupe, se sont dirigés vers l'église paroissiale pour assister à la messe de 10 heures. Durant la cérémonie religieuse, le nouveau drapeau, entouré de deux membres, fut exposé dans le chœur. Après le sermon, M. l'abbé Devulder, curé de la paroisse, procéda à la bénédiction du nouvel emblème.

Après la cérémonie, la Société se rendit en cortège au siège. Tout le long du parcours, le drapeau bleu, blanc et rouge des archers fit l'admiration de tous.

L'après-midi fut consacré à une tournée dans la commune. La gaîté de tous fut grande et vers 18 heures, de retour au siège, tous les sociétaires participèrent au tir du « Roi » qui doit donner à la Société le successeur de M. Camille Lefebvre, possesseur du titre éphémère pour l'année 1930-31.

Le 17 mai, un grand tir à l'arc ad laireau à l'oiseau aura lieu au siège de cette belle Société. Nombreux seront les tireurs de la Fédération de Roubaix, qui profiteront de ce jour pour venir admirer le drapeau de la Société *Les Francs-Tireurs* de Leers.

NORD

Une affaire d'escroquerie à Hazebrouck

Il y a quelques mois ar